

Vannes, le 1^{er} février 2022

**Assemblée Générale Ordinaire de la CPME Morbihan
Le lundi 28 février – 18h30 en visioconférence**

La société R1 Informatique organisera l'assemblée générale en visio et diffusera la procédure de vote à bulletin secret par mail ou à main levée.

Ordre du jour

- Lecture du rapport moral et du rapport financier 2021
- Approbation du rapport moral et du rapport financier 2021
- Perspectives 2022
- Renouvellement par tiers des membres du Conseil d'administration
- Points divers

Merci de confirmer votre présence à :

dozoulclaude@orange.fr

06 63 54 50 38 (Tiphaine Le Maguet)

06 08 51 97 87 (Claude Dozoul)

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer mes meilleurs sentiments.

« Nous vous précisons que, à défaut de quorum atteint pour notre Assemblée Générale, une deuxième Assemblée Générale se tiendra le même jour avec le même ordre du jour sans quorum exigé. » Art.11 des Statuts

Claude DOZOUL
Président CPME Morbihan

Jean-Pierre RIPOLL
Secrétaire CPME Morbihan



Pouvoir

(A retourner par mail à : dozoulclaude@orange.fr)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, , en
qualité de Société , ne
pourra assister à l'Assemblée générale ordinaire du 28 février 2022 à 18h30.

Certifie donner pouvoir à Madame, Monsieur, en qualité de
pour les votes éventuels qui pourraient avoir lieu à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire.

Le mandataire peut subdéléguer le présent pouvoir (cf. Règlement intérieur, art 3)

Fait à

Le

.....

Signature